

INTRODUCTION

L'apprentissage de la comptabilité, de la gestion analytique et financière reste encore souvent basé sur une terminologie « rébarbative », des principes posés « tels quels », etc.

La solution proposée par l'auteur ?

Au niveau de la méthode pédagogique :

Le lecteur est mis en situation de bâtir « lui-même », avec ses propres mots, l'architecture comptable et de gestion de son entreprise, grâce à un système interactif de questions/réponses ; l'aspect « terminologie » n'intervenant que dans une 2^e phase (pour ne pas « polluer » le raisonnement). Par ailleurs, toute la démarche pédagogique se réfère sans cesse au bilan afin que le futur comptable, trop souvent victime d'une parcellisation des tâches, situe son action clairement par rapport au cadre général. En fait, tout au long de l'ouvrage, que cela concerne la comptabilité, l'analytique, le contrôle de gestion ou l'analyse financière, nous avons conservé le même cas général d'application.

Au niveau des concepts :

- une explication du concept « débit/crédit », si fondamental en comptabilité, radicalement différente et beaucoup plus simple que ce qui est habituellement enseigné (méthode des emplois/ressources) ;
- une nouvelle manière de comprendre la liaison bilan/résultat ;
- la mise en évidence de la notion de « bilan idéal » et d'« équilibre financier idéal », que l'entreprise soit en phase de création, de développement ou en rythme de croisière, concept qui n'est repris par aucun auteur : la compréhension de ce concept permet une analyse financière de l'entreprise plus riche et pertinente.

Méthodologie générale

Le même cas est utilisé du début à la fin de l'ouvrage, dans la mesure du possible.

Dans un premier temps, nous allons traiter de la comptabilité comme outil de gestion.

Nous serons amenés à établir un bilan suite à 24 opérations, puis à traiter de l'organisation comptable.

Dans un deuxième temps, toujours avec ce même bilan, nous verrons l'apport de l'analyse financière pour l'optimisation de la rentabilité et des équilibres financiers de base.

Enfin, nous poursuivrons notre réflexion, toujours avec le bilan établi en comptabilité générale et nous verrons en quoi la comptabilité analytique et budgétaire est un complément précieux pour améliorer la performance économique de l'entreprise.

1^{RE} PARTIE

LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Au-delà des chiffres, il y a les hommes.

MÉTHODOLOGIE COMPTABLE

En introduction, nous effectuerons une première approche du bilan et des opérations comptables, en partant du principe d'établissement d'un bilan pour un couple.

Nous appliquerons ensuite le même principe pour une entreprise en partant des 24 opérations comptables fondamentales présentées ci-après et réparties sur les chapitres 1 à 4. À l'issue de chacun de ces quatre chapitres, des bilans successifs seront établis de manière à mettre en lumière, au fur et à mesure, les différents concepts comptables.

Nous verrons ensuite les aspects organisationnels de la comptabilité, tels le compte, le débit/crédit, la comptabilité de gestion, Nous établirons alors l'architecture comptable définitive.

Enfin, pour aller plus loin, nous examinerons quelques aspects spécifiques de la comptabilité : TVA, certains schémas comptables spécifiques liés aux salaires, cessions d'immobilisations, opérations d'inventaire.

Tout au long de ce processus nous insisterons sur la compréhension « économique » des opérations ; la terminologie, perçue fréquemment comme un aspect rébarbatif, ne sera introduite qu'en fin de réflexion de manière à ne pas obscurcir le raisonnement.

CHAPITRE 1

NOTION DE BILAN ET MÉCANIQUE COMPTABLE

1.1 – Analogie bilan « couple de personnes/entreprises »

Un couple aisé veut faire le bilan de sa richesse... Comment procédera-t-il ?

Tout naturellement en faisant, ce jour, un tableau où il mettra :

- d'un côté, tout ce qu'il possède (maison, mobilier, véhicules...), soit 400 K€
 - de l'autre, tout ce qu'il doit (aux établissements de crédit, au fisc...), soit 150 K€
-

Ce couple comprendra donc aisément que sa « richesse » est de 250 K€ (somme obtenue s'il vendait tout ce qu'il possède et payait toutes ses dettes).

Il procédera, par exemple, schématiquement comme suit (page suivante).

BILAN				
possède en	←	de ce que le couple	→	doit aux
Construction (maison) :	300 K€			
Mobilier :	50 K€			Établissement de crédit : 140 K€
Véhicules :	30 K€			Fisc : 7 K€
Placements (titres) :	15 K€			Fournisseurs : 3 K€
Banque :	5 K€			
TOTAL :	400 K€			TOTAL : 150 K€

Même principe pour l'entreprise... sauf qu'il y a quelques comptes supplémentaires :

- Trois comptes spécifiques seulement en plus du côté « possède » :
 - machines ;
 - stocks ;
 - créances clients (montants dus par les clients).

En effet, une entreprise industrielle, notamment, possède comme des particuliers des constructions, du mobilier, etc. Mais, et c'est sa fonction, elle possède surtout des machines qui lui permettent de transformer ses stocks de matières premières en produits finis qu'elle vendra à des clients, d'où ces trois postes spécifiques... que des particuliers n'ont aucune raison d'avoir !

- Deux comptes spécifiques du côté « doit » :
 - actionnaires ;
 - personnel et organismes sociaux.

En effet, une entreprise a besoin, pour le financement de ses investissements, que les actionnaires lui apportent de l'argent... ce qui l'amènera à être en situation de dette vis-à-vis d'eux; de même qu'elle peut être en dette vis-à-vis de ses employés au titre des salaires à payer d'où ces deux postes spécifiques... que des particuliers n'ont aucune raison d'avoir !

On a vu le cas d'un couple aisé qui souhaitait, un jour donné, connaître sa richesse. Appliquons le même principe à la création d'une petite entreprise.

Nous imaginerons donc que nous créons une petite entreprise de fabrication et commercialisation de meubles : tables, chaises, portemanteaux, etc. Ceux-ci seront fabriqués grâce à des machines qui coupent le bois, plient des armatures de fer, puis assemblent le tout.

Cette création a été faite suite à un « business plan » qui a validé l'existence d'un marché significatif, les moyens humains et techniques à mettre en œuvre ainsi que la forme juridique la plus adaptée...

D'un point de vue comptable les opérations s'enchaîneront logiquement comme suit :

Opérations initiales de financement/investissement (cf. pages suivantes, opérations 1 à 6)

Avant de pouvoir vendre les premières tables il faut déjà les fabriquer, avoir les moyens de les distribuer, de les facturer ! Ce qui suppose donc de disposer au préalable des machines permettant cette fabrication, de véhicules pour la distribution, d'ordinateurs pour la facturation et gestion... bref, d'investissements importants à financer dès la création !

Comment ? En demandant à des personnes disposant d'argent, les actionnaires, de « prêter » à l'entreprise le montant nécessaire à ces investissements ; en contrepartie la société s'engagera, chaque année, à leur verser le bénéfice réalisé, différence entre les ventes et tous les frais.

Opérations d'exploitation (cf. pages suivantes, opérations 7 à 16)

Il s'agit des opérations quotidiennes de ventes, charges de toutes natures et de trésorerie pour assurer l'encaissement des créances clients et le paiement des fournisseurs.

Opérations d'inventaire (cf. pages suivantes, opérations 19 à 24)

Il s'agit des opérations de fin d'année destinées à mettre à jour principalement :

- la valeur des investissements qui se sont dépréciés depuis leur acquisition (amortissements) ;
- l'ensemble des risques liés aux créances clients et aux dettes vis-à-vis de tiers (provisions).

C'est aussi à ce niveau que sont calculés l'impôt sur les sociétés et le bénéfice final.

1.2 - Enregistrement des opérations de financement - investissement et mécanique comptable

Opération 1 : Apport des actionnaires : 5 000 K€ par CB (Chèque Bancaire)

Nota : ces 5 000 sont destinés à permettre une future acquisition de machines, point de départ l'activité. Sans cet apport initial aucune activité possible !

On voit ici que l'E (= l'Entreprise) possède donc 5 000 en + en banque. Si on décide d'arrêter l'E suite à cette opération 1, on se dira : à qui doit-on ces 5 000 ?

Réponse : aux actionnaires bien entendu, pour qui ces 5 000 constituent un prêt. On inscrira donc simultanément que l'on possède + 5 000 en banque et que l'on doit + 5 000 aux actionnaires (cf. bilan ci-contre).

Opération 2 : Emprunt auprès d'une banque : 2 000 K€

On possède alors 2 000 en + en banque, mais on doit simultanément 2 000 à l'établissement bancaire (cf. bilan ci-contre).

Opération 3 : Investissements (immobilisations) : 6 500 K€ payés par CB

Il s'agit surtout de machines pour le travail du bois, la découpe, l'assemblage...

On possède donc : + 6 500 en immobilisations et simultanément - 6 500 en banque (cf. bilan ci-contre).

1.3 - L'équilibre du bilan et la partie double

TESTEZ-VOUS en complétant le bilan ci-contre avec les opérations 4, 5 et 6.

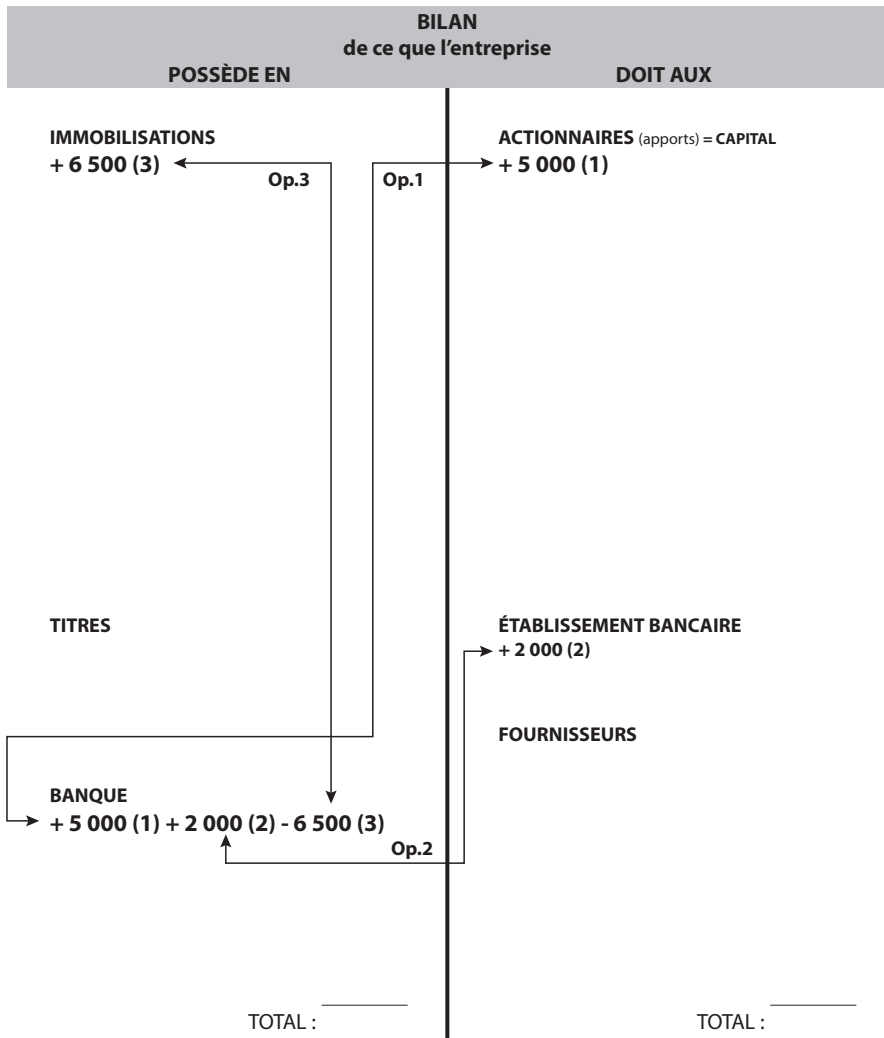
Opération 4 : Nouvel investissement (immobilisation) pour 500 K€, payable plus tard (= à crédit) à notre fournisseur.

Opération 5 : Achat de titres (actions) par CB (Chèque Bancaire) pour 300 K€.

Opération 6 : Règlement de 100 K€ par CB à notre fournisseur de l'opération 4.

Enfin, faites les totaux et établissez le bilan.

Bilan 1 à compléter



Nota: nous aurons recours à ce procédé du « TESTEZ-VOUS » lorsqu'il apparaît important que le lecteur trouve lui-même un nouveau concept... de toute façon, il est possible d'échapper à cet exercice en allant directement au corrigé page suivante.

Corrigé

Nota : tous les bilans corrigés se trouvent sur la page en vis-à-vis.

Opération 4 : Le poste « immobilisation », suite à l'achat, augmente de + 500 et le poste fournisseur de + 500 ; tant que les machines ne sont pas payées, elles sont en effet dues. On créera une rubrique « fournisseurs » sur la partie droite du bilan, là où figurent les dettes de l'entreprise.

Nota : dans la pratique, pour des raisons de suivi, il peut être souhaitable de distinguer les « fournisseurs » liés à des acquisitions d'immobilisations des fournisseurs liés à des achats courants ou des prestations de service ; deux rubriques différentes seraient alors créées.

Opération 5 : Le poste « titres » augmente de + 300 et la banque diminue de – 300. Lorsqu'on a suffisamment d'argent en banque il peut être judicieux de placer l'excédent en actions ou obligations en espérant que ce placement, à terme, sera rémunérateur.

Opération 6 : Le poste « banque » diminue de – 100 puisqu'on paye et le poste « fournisseurs » diminue de – 100 ; en effet, suite au paiement, c'est autant que l'on doit en moins au fournisseur !

Remarque : les postes figurant dans le bilan sont positionnés d'une certaine manière :

- Les postes correspondant à « ce que l'on possède » sont classés par ordre de liquidité croissante. Ainsi le poste « banque » est positionné en dessous du poste « titres » car il est transformable en argent liquide a priori plus rapidement : en 10 minutes on peut avoir nos 100 de la banque en argent liquide (il suffit d'aller à la banque), alors qu'il faut probablement plus que 10 minutes pour avoir en argent liquide les 300 que l'on a en titres (il faut déjà trouver un acheteur à ce prix, puis se faire payer, etc.).
- Les postes de « ce que l'on doit » sont classés par ordre d'exigibilité croissante: le poste « fournisseurs » est positionné en dessous du poste « établissements bancaires », car l'échéance du paiement des fournisseurs est *a priori* plus urgente !